

Ms 1660



COPIES

DE DOCUMENTS D'ARCHIVES

SUR L'UNIVERSITÉ,

LES COLLÈGES

ET LA CHAPELLE DE LA SORBONNE

Lettre autog. du recteur Rousselle
Lundi 5 août

4

Rapport sur les candidats au poste
d'administrateur du Collège Britannique
à l'emplacement de Walsby
(Parker; - Mac Nully; - Kearney
et Ferris.)

1.

Lettre de Guignot à l'abbé Nicolle.
Janv. 1821

3

Copies.

Rapport sur les établissements
d'Instruction publique
Arch. Nat. AF IV^x 173

6

Lettre de Fontanes 28 mars 1808.
à l'Empereur AF IV^{cart} (1030) 1050
pièce 22

27

Projet de décret pour mettre en activité
l'université Impériale. (du 26 mars 1808)
A.F. IV ph. 2406

29

Lettre de Fontanes 23 mars 1808
pour nommer les candidats à la place de
conseiller à vie de l'université
AF (1030) 1050
cart pièce 23

31

Lettre de Crestel 24 mars 1809
AF (1030) 1050
10^e dem. pièce 44

32

Projet présenté par le Ministre de
l'Intérieur. Serment de fidélité
à l'Empereur

33

Extrait de compte Rendu d'un tournoi
du préfet dans le Dep^t de l'Orne 1809
AF IV (1030) 1050
10^e dem. pièce 45

34

Projet d'ouverture de la Rue des
Ecoles de l'École de médecine au
Jardin de Pontes
par L.R. Frauch et A. Portet
1849

36

Requête de J.B Dumas, doyen
de la Faculté de Sciences sur
l'élargissement de la rue du quartier des
Sicols 12 décembre 1848

44

Observations de l'archichancelier
sur le projet de reorganisation de
l'université
AF IV (1030) 1050
10^e dem. pièce 63

50

Liste de 30 personnes proposés pour
la Place de Conseiller à vie par le directeur
d'Instruction Publique AF IV 2406

55

Autre liste ... proposée par le
Ministre de l'Intérieur
AF IV 2406

57

Mémoire sur l'aménagement
de la Salle de Conseil et
l'Appartement et Salon de Recteur
vers 1821

59

Rapport non signé sur le projet
de reorganisation de l'enseignement
dans les Ecoles

63

Rapport de Fontanes sur le
projet de décret de l'université
Impériale 26 mars 1808
AF IV 2406 cart 330

74

Liste de candidats au poste de
Conseiller par l'Instruction Publique
présentée par Fontanes. avec
appréciations. 23 mars 1808
AF IV (1030) 1050
pièce 24

81

Autre liste de candidats au poste
de conseiller avec approbations.

85

30 mars 1808

AF IV 2406

Pièces imprimées

Edict de février 1763 portant
réglement pour les collèges qui ne
dépendent pas de l'Université

89

Arrêt du Parlement du 29 janvier
1765 portant règlement

93

à 102

Documents sur la Chapelle de la
Sorbonne

Extraits de Procès-verbaux de Jeanus de
Duclos . 17 et 18 primaire an II

103

Procès-verbal de l'enlèvement de
Cercueils et plombs dans la Sorbonne ...
Archives de la Seine

107

Jean Bonneau
juillet 1940



J.

Permettez-moi, Messieurs, d'exprimer tout d'abord mon vif regret que nous soyons appelés si tard à formuler notre opinion sur un projet aujourd'hui arrêté, & sur une nouvelle organisation, déjà en cours d'exécution, de l'enseignement dans nos Ecoles.

J'hésite à donner mon humble avis sur ces matières, après avoir lu le rapport de M. l'Inspecteur de l'Académie de Sarrebourg chargé du service de l'Instruction primaire, la circulaire de M. le Préfet de la Sarre & le règlement de M. le Ministre de l'Instruction publique. Devant ces hautes autorités, je suis mal à l'aise pour exprimer des idées qui ne sont pas en tout points conformes à celles qui paraissent avoir l'entière approbation de l'Administration supérieure. Je récite donc toute la Circulaire du Comité.

Depuis 20 ans, j'ai pu suivre toutes les améliorations qui ont été successivement introduites dans les Ecoles; nul n'est plus convaincu que moi des immenses progrès qu'ont produits pendant ces dernières années la vive impulsion donnée à l'enseignement primaire par M. le Ministre de l'Instruction publique, et la libéralité croissante du budget de la Ville

de Sais en faveur des Etablissements scolaires.
Le principal est à peu près fait maintenant
mais, dans les détails, il reste beaucoup à
faire, et un bien relativement considérable
peut résulter d'un faible effort.

Toutes les personnes qui s'occupent
de l'enseignement primaire sont d'accord
sur les points suivants :

La nécessité de régulariser l'organi-
sation de cet enseignement.

Le bien qui résultera de l'application
d'un programme d'études uniforme, et
d'un classement plus méthodique et plus
exact des élèves suivant leurs degrés
d'avancement.

Enfin, les excellents résultats que ne
peut manquer de produire la création du
certificat d'études, lorsque les porteurs
de ce diplôme pourront être considérés
comme ayant atteint un niveau
d'instruction uniforme & bien déterminé.

J'examinerai seulement les deux
questions de la division de l'enseignement
en trois cours & du programme de ces
cours.

Pour se rendre compte des change-
ments que peut apporter l'organisa-
tion nouvelle, il faut voir quel est
l'état actuel de, les Ecoles primaires & nous le
connâtrons en étudiant rapidement
celui des Ecoles du 2^e arrondissement.

Indépendamment des mutations qui
ont lieu pendant la durée de l'année scolaire

ces Ecoles admettent annuellement une moyenne de 216 enfants des deux sexes âgés de 6 à 7 ans, que je regarde à très-peu d'exceptions près, comme complètement illettrés. Les salles d'asile ne fournissent, en effet, qu'un très-faible contingent au recrutement de l'enseignement primaire, le nombre de jeunes enfants qui les fréquentent n'étant nullement en rapport avec celui des élèves des Ecoles Municipales.

Comme beaucoup de parents réclament l'admission de leurs enfants aussitôt que ceux-ci ont atteint leur 5^e année, on trouve sur les bancs, depuis la rentrée jusqu'aux vacances, des élèves qui commencent les premiers éléments de la lecture.

Tous les enfants d'une Ecole, depuis ceux qui n'en sont qu'à l'alphabet jusqu'aux plus avancés, sont divisés en six groupes au moins, de forces très-différentes, exigeant chacun sur la plupart des matières, un enseignement spécial, sauf les deux derniers qui peuvent sans inconvénient être réunis.

Si une école n'est pas assez nombreuse pour qu'une classe & un maître puissent être affectés à chacun d'eux, il faut qu'un même professeur soit chargé de l'enseignement, dans le même local, de deux ou de trois groupes, puis on peut l'Ecole à trois maîtres ou n'en

a que deux. Dans ces conditions les
maîtres s'épuisent, et les élèves emploient
mal ou perdent une partie de leur temps.
Il est, je crois, incontestable que la
faiblesse des résultats obtenus dans l'en-
seignement primaire provient princi-
palement de la trop grande inégalité de
force des Enfants confiés à un même
professeur, et il est certain pour moi
qu'une école à 5 classes possédant
le maximum d'élèves prescrit par l'article
5 du nouveau règlement, soit 420
élèves, donnera, toutes proportions gardées,
des résultats très supérieurs à ceux
obtenus dans une école à trois classes
de 250 élèves. On peut sans doute
objecter que les écoles à trois & même
à deux classes sont des établissements
privilegiés; que dans beaucoup de
communes rurales on se trouve heureux
d'avoir une classe & un maître pour
les élèves de chaque sexe. C'est là, il
faut bien le dire, un mal presque sans
remède; aussi résulte-t-il des documents
officiels que, indépendamment des enfants
qui ne reçoivent aucune instruction,
plus de 39 % de ceux qui fréquentent
les écoles en sortent sans rien savoir,
ou en emportent des connaissances in-
suffisantes bientôt oubliées. Mais à
Paris, il faudrait mettre à profit la
densité de la population qui permet
de réunir dans les écoles le nombre d'élèves

Le plus favorable à un enseignement fructueux.

L'organisation des trois cours peut-elle atténuer le mal que je signale ? Malheureusement non. Applicable & pouvant donner de bons résultats dans les 38 grandes Ecoles de Paris, elle ne diminuera pas dans les 240 autres les difficultés de l'enseignement. Le cours élémentaire réunira des Enfants qui épèlent à d'autres qui en sont à la conjugaison des verbes, aux quatre règles de l'arithmétique, au système métrique, à l'histoire & à la géographie. Le cours que les commençants suivent pendant deux ans fournira quatre divisions ou groupes pouvant se réduire à trois.

Le cours intermédiaire donnera deux divisions au moins, les anciens & les nouveaux; car bien peu d'élèves le traverseront en un an.

Enfin le cours supérieur formera une division; total 6 groupes bien distincts au lieu de 5 que nous trouvons tout à l'heure. Les inconvénients signalés plus haut existeront donc encore & seront accrus de ceux qui n'auront d'un groupe de plus.

Cette organisation établira un enseignement plus uniforme; elle amènera un meilleur classement des Elèves; mais elle ne remédiera pas à

20
L'inégalité d'avancement des divisions corres-
pondantes dans les divers établissements scolaires.

Les différences seront plus grandes entre
les petites Ecoles où le personnel enseignant
doit se multiplier, où par conséquent l'intel-
ligence, l'aptitude, la force physique des maîtres
ont un plus grand rôle, tandis que les résultats
seront plus comparables entre les grandes
Ecoles dans lesquelles l'enseignement de
ceux qui professent est plus régulier.

Le cours élémentaire a été créé dans
l'intérêt des Elèves qui ne font pour ainsi dire
que passer sur les bancs de l'Ecole; mais
si, par indifférence ou par une sollicitude
mal entendue pour l'avenir professionnel
de leurs enfants, les parents nous les enlèvent
prématurément, nous ne pouvons que
déplorer l'aveuglement des familles; la
loi ne nous autorise pas à empêcher que
le développement physique intellectuel
& moral de ces enfants ne soit compromis
ou arrêté, à leur grand dommage & au
grand préjudice de la société. C'est ce
nous illusionnons pas. Quel que
soit le mode d'organisation adopté, nous
ne parviendrons pas à faire qu'ils puissent
quitter l'Ecole en sachant vraiment
quelque chose, & nous devons craindre
de surcharger et, conséquemment d'affai-
blir dans les divisions inférieures l'ensei-
gnement des éléments tout à fait
indispensables.

Mais l'application du nouveau



système soulève une objection bien plus
 sérieuse. C'est que il sera défavorable aux
 Elèves les plus méritants, parce que, dans la
 plupart des Etablissements scolaires deux
 obstacles de genres très différents s'opposent
 à l'organisation du Cours supérieur. D'un
 côté le trop petit nombre d'Enfants qui
 resteront à l'Ecole assez longtemps pour
 être en état de suivre ce cours; de l'autre,
 la disposition matérielle des locaux qui ne
 permettra pas de consacrer à 15 ou 20
 Elèves, au plus, une classe destinée à
 contenir 40 ou 60 enfants; or, il m'est
 impossible d'admettre que pour utiliser l'es-
 pace & remplir la classe, on puisse songer
 à adjoindre aux Elèves du Cours supérieur
 ceux de la première division du cours intermé-
 diaire, si l'on veut que les premiers
 emploient utilement le temps qu'ils consac-
 reront à ce cours & que les autres ne
 perdent pas la meilleure partie de leur.

Ici, Messieurs, veuillez
 me permettre quelques développements. Il
 s'agit de l'élite des Elèves de l'enseignement
 primaire; j'ai donc essentiellement
 à leur établir l'opinion que je viens
 d'émettre.

Depuis longtemps, notre arrondis-
 sement fait de grands efforts en faveur de
 l'Instruction primaire. Indépendam-
 ment des encouragements & des secours
 de toute nature que notre Caisse des Ecoles
 distribue chaque année, elle consacre tous

Les ans une somme de plus de trois mille
francs à faire les fonds de 60 livrets
de la Caisse d'Épargne qui sont obtenus
au concours ou donnés à nos meilleurs
Élèves ; elle en retire un certain nombre
sur les baux au moyen d'une légère subven-
tion mensuelle accordée à leurs familles.

Nous cherchons par tous les
moyens à convaincre les parents qu'ils
doivent laisser leurs enfants à l'École
jusqu'à l'âge où ils sont vraiment
en état de comprendre & de s'assimiler
pour toujours l'instruction & l'éduca-
tion morale qui leur sont données.
Ces efforts si prolongés n'ont pas dû
être tout à fait stériles. Bien que je
manque de renseignements précis
pour faire ressortir par comparaison
les résultats que nous avons obtenus,
je puis avancer que nos Écoles reçoivent
une plus forte proportion que les autres
d'élèves de plus de 12 ans, & conséquem-
ment, tirer de leur situation à cet égard
une démonstration qui s'applique
à fortiori aux établissements scolaires
de la Ville de Paris.

Depuis 1862, année de la
création des concours pour l'obtention
des prix dits d'examen supérieurs, le
nombre moyen annuel des Enfants
qui ont fréquenté les Écoles municipales
primaires du 2^e Arrondissement a été
de 1668 ; 838 garçons 830 filles.



Les Enfants de 8 à 9 ans sont les plus nombreux ; la moyenne annuelle est de 270, garçons & filles de cet âge. Nous n'en trouvons plus que 209 de 11 à 12 ans, & nous tombons brusquement à 137 de 12 à 13 ans ; à 76 de 13 à 14 ans ; à 26 de plus de 14 ans. En tout 239 enfants de plus de 12 ans.

Au 1^{er} mai 1868, nous avions dans nos premières classes 193 garçons, sur un nombre total de 807 garçons ou 24.00.

A la même époque nos premières classes renfermaient 157 filles sur 840 ou 19.00.

Le nombre des garçons est plus grand que celui des filles parce que j'ai totalisé les élèves des deux premières classes de l'école de la rue de la Justice qui a cinq classes.

Sur les 193 garçons, 112 avaient moins de 12 ans, et 81 plus de 12 ans.

Sur les 157 filles, 76 avaient moins de 12 ans & aussi 81 plus de 12 ans.

Observons ici que dans nos premières classes ne renferment que 162 des 239 élèves âgés de plus de 12 ans ; les autres, émigrants de la province ou enfants commencés trop tard, sont arrêtés dans les classes inférieures.

Indépendamment de la constatation de ces faits, j'ai pris note depuis 1862 du nombre d'élèves qui seront présentés chaque année à l'examen supérieur

& du nombre de points obtenus par chacun
d'eux dans chaque faculté. (1)

Le rapprochement de ces diverses
données joint à la connaissance personnelle
que j'ai de la force de nos élèves m'amène à
conclure que le nombre des Enfants capables
de suivre utilement le cours supérieur,
avec son programme actuel, ne peut
dépasser le tiers du nombre des Elèves
de nos premières classes, soit pour notre
arrondissement 8 p. 100 du nombre
total des garçons & 6 p. 100 de celui
des filles; mais, ainsi que je l'ai
expliqué plus haut, le nombre des
garçons est trop élevé & en définitive,
je pose en fait qu'en toutes les Ecoles de
moins de cinq classes, le cours supérieur
n'est accessible qu'à 6 p. 100 de l'Effectif
des Elèves de chacune d'elles; or, dans ces
conditions l'organisation utile du cours
supérieur est impossible dans les petites
Ecoles.

Il y a donc lieu de se préoccuper
sérieusement de l'état évident d'infériorité
dans lequel les enfants de la
plus part des établissements scolaires
de la Ville de Paris vous retrouvent par
rapport à ceux de leurs camarades qui

(1) Depuis l'année scolaire de 1865-1866, nous exigeons que
chaque Ecole présente à l'examen supérieur un nombre d'Elèves qui
forme 4% de l'Effectif total de l'Ecole. Il y a un 1^{er} concours éliminatoire
& ensuite un concours définitif entre les élèves qui ont obtenu plus de la moitié
du maximum des points.

fréquentes les grandes Ecoles. Pour celles-ci
nulle difficulté; les cours supérieurs se
recruteront dans leur nombreux personnel
meilleur préparé, le local indispensable, un
maître spécial ne lui fera pas défaut;
mais celles de moins de cinq classes seront
privées de l'enseignement supérieur ou
bien de l'enseignement incomplet, car
il sera greffé sur celui de la 1^{re} division
du cours intermédiaire, deviendra un
embarras et un obstacle aux progrès des
autres élèves.

J'arrive maintenant à l'examen
du nouveau programme auquel je don-
nerais volontiers pour épigraphe cette
pensée si juste de l'instruction générale à
M. Bessière les Inspecteurs de l'Instruction
primaire: Si tout enseignement doit
passer par la main, il faut qu'il
pénètre jus qu'à l'intelligence qui,
seule, peut en conserver l'empreinte
féconde.

Je suis heureux de constater que les
auteurs de ce programme ne craignent
pas d'élargir le cercle de l'instruction
primaire; il maintient l'enseignement
de l'histoire & de la Géographie qui
n'aurait jamais dû en être retranché,
& il demande quelques notions de
géographie générale & de cosmographie.
Je suis convaincu qu'au point de
vue de l'enseignement moral &
intellectuel, il faut faire penser l'enfant

& vivement exciter sa curiosité ; j'envis
d'une tout à fait partisan de la voie
nouvelle dans laquelle nous allons entrer ;
mais je fais des réserves sur le développe-
ment exagéré, suivant moi, donné à
certaines études.

Voyons si ce programme répond
bien à ce que l'on doit légitimement
exiger de l'enseignement primaire
indépendamment de l'instruction religieuse.

Il faut qu'un enfant quittant
l'École sache parfaitement lire, écrire
& compter.

La difficulté matérielle de la lecture
ne doit plus exister pour lui, afin que
son intelligence tout entière soit disponi-
ble pour saisir et lier entre elles les idées
tracées sous les yeux.

Il faut de plus qu'il soit capable
de lire à haute voix de façon à se faire
s'entendre sans fatigue & à rendre la
lecture du foyer intéressante & instructive.
Il est tout à fait indispensible qu'il
suisse écrire couramment, lisiblement
& aussi correctement que possible.

Enfin, il doit posséder imperfor-
tablement les quatre règles, l'arithmè-
tique pratique & le système métrique. Il
faut lui rendre familiers tous ces
problèmes qui sont théoriques élevés, sans
calculs compliqués, développer le
jugement, l'intelligence & le
raisonnement. L'arithmétique est

La logique de l'instruction primaire; son enseignement ne doit jamais être mécanique; dès les premiers pas il faut définir & raisonner (Ceci est peut-être trop absolu).

Voilà les véritables bases de toute instruction; l'élève qui les possède complètement saura promptement acquiescer les connaissances spéciales qui lui seraient nécessaires à sa sortie de l'École, & pourra, de lui-même, augmenter à sa guise son avoir intellectuel. Mais cet enseignement exclusif serait trop aride & ne développerait qu'une partie des facultés de l'Enfant. Il est donc excellente d'y introduire d'autres éléments; l'histoire, la Géographie, quelques notions isolées de sciences physiques, études qui convenablement graduées intéresseront l'élève & lui donneront une plus grande aptitude à apprendre.

Les programmes d'histoire & de Géographie comprennent: l'histoire Sainte & la Géographie sacrée; l'histoire de France & la Géographie moderne. Ils sont presque aussi étendus que ceux exigés pour l'obtention du diplôme de Bachelier ou l'admission aux Écoles supérieures du Gouvernement. L'histoire enseignée à ces enfants ne doit pas être surchargée de noms propres & de dates. Il faudrait simplement faire entrer dans des récits intéressants & bien liés les principaux faits de nos annales; éclaircir vivement quelques grands caractères

d'hommes utiles à leurs concitoyens ou
Dévoués à leur patrie ; décrire les
transformations successives d'où la France
actuelle est sortie ; j'ajouterais, en montrant
le lieu philosophique, si ce mot n'était
trop ambitieux appliqué à l'enseignement
qui nous occupe. Nous en donnons
une chronologie complète des rois de
France ou pourrais négliger dans les
écrits les noms des princes & des person-
nages qui n'ont eu qu'une influence
secondaire sur les événements de leur
siècle.

L'histoire sainte nous rappelle
des temps des maux bien différents de
nôtres ... Faut-il absolument pour
donner aux Enfants une solide
instruction religieuse, pour les
pénétrer de la morale de l'Evangile,
les retenir si longtemps sur l'histoire
des origines bibliques, sur celle des 42
rois d'Israël & de Juda, sur l'époque
plus confuse encore qui suivit la
destruction de ces deux royaumes ? Est-il
indispensable d'exiger d'eux l'étude
de la géographie sacrée, effort des
aspirants aux brevets universitaires ?
Pourra-t-on que leurs jeunes mémoires
de 10 à 13 ans garderont longtemps
les noms de ces petites divisions
territoriales, effacés depuis tant de
siècles ?

Dans la géographie de la France

ne suffira-t-il pas que les Elèves sachent
par cœur les noms & connaissent bien
la position des Départements & des
Préfectures, sans demander qu'ils sachent
auprès les noms des 284 sous-préfectures
avec celui des Départements dont
chacune d'elles fait partie ?

J'effacerais volontiers encore
quelques unes des notions exigées sur la
géographie physique, agricole, indivi-
duelle, commerciale de la France & des
Etats de l'Europe.

Je crois que l'enseignement géo-
graphique devrait se faire uniquement au
moyen de trois cartes murales de
France, d'Europe & de la Mappemonde
ou du Stani sphère ; je ne puis tolérer
ce barbouillage, et ce n'est pas de
conféction de cartes géographiques,
imposé à la division au repos, dans les
classes où un seul maître doit faire deux
Cours différents, afin que les Elèves
aient l'air d'utiliser leur temps ;
ce temps serait infiniment mieux
employé aux rédactions si judicieuse-
ment introduites dans l'enseigne-
ment nouveau.

Tenir convenu, Messieurs,
que vous penserez, comme moi qu'il
y a lieu de retrancher largement dans
ces programmes, si vous y trouvez la
nécessité d'apprendre par cœur dans l'un
plus de 600 noms géographiques, deux

16
L'autre près de 400 dates, nous d'hommes,
de pays & de leur historique.

Dans le programme d'arithmétique je voudrais voir effacer l'extraction des racines carrées & cubiques; on ne peut donner la théorie de ces opérations sans le secours de l'algèbre; le maître devra se borner à de pénibles explications pour indiquer le moyen de les effectuer mécaniquement à des Enfants qui, à de rares exceptions près, n'en auront jamais besoin.

Par une raison semblable je rayerais dans le système métrique ce qui concerne les solides & la mesure des volumes; le très-petit nombre d'élèves pour lesquels seraient utiles les connaissances sont incomplètes qu'on pourra leur donner sur ces matières trouveront partout des répertoires de formules qu'ils n'auront qu'à appliquer. Mais je pense qu'il serait bon de demander ici quelques notions sur la pesanteur, le poids & la densité qui seraient d'une utilité bien plus générale.

En allégeant ainsi les programmes, nous obtenons deux résultats également importants; nous rendons le cours supérieur plus rapidement accessible, et nous gagnons du temps; or, le temps manque dans l'enseignement. Le tableau de l'emploi de la journée n'accorde qu'un

quart d'heure à la leçon des choses, l'une des plus utiles aux commerçants, celle qui forme le plus vite leur intelligence. Une heure employée, dans les premières divisions, à un enseignement que l'on pourrait appeler leçons d'idées serait plus féconde encore.

L'instruction primaire est incomplète si elle ne donne à l'enfant que les connaissances qui lui seront personnellement nécessaires.

Elle doit encore développer en lui les sentiments qui en feront plus tard un citoyen utile ou une bonne mère de famille.

La morale pratique & sociale, si je puis m'exprimer ainsi, a été beaucoup trop négligée jusqu'ici. Que dans la plupart des Ecoles, on interroge les élèves les plus avancés sur la signification des mots : Patrie, honneur, conscience, loyauté, devoir & tous d'autres ; on sera surpris, j'allais dire effrayé, de reconnaître ces expressions si pleines d'idées sous-vides de sens pour le plus grand nombre d'entre eux.

Cet enseignement serait tout aussi utile pour les jeunes filles, que l'on veuille bien le remarquer : l'importance, la responsabilité de la femme grandit en raison inverse de l'aïance des familles. C'est la femme qui dans les ménages pauvres administre la communauté, établit & règle la dépense, dirige & surveille l'éducation des enfants, toutes choses dont ne peut guère s'occuper le mari qui, le plus souvent, travaille au dehors. Elle a donc une

influence décisive sur le bien être & l'avenir de tous les vœux. Les leçons d'idées prépareraient la jeune fille à la haute mission sociale de la mère de famille & permettraient de combattre une des plus funestes tendances de notre époque en lui inculquant de bonne heure de saines notions d'économie domestique.

En résumé, l'organisation de l'enseignement en trois cours ne me paraît pas devoir donner des résultats aussi satisfaisants que ceux qu'on en espère. Je crains qu'elle ne soit sans profit pour la catégorie d'enfants en vue desquels le cours élémentaire a été établi tout en étant préjudiciable aux meilleurs élèves dans le plus grand nombre des Ecoles.

Le programme général qui résulte des trois programmes se complétant l'un l'autre, me semble beaucoup trop chargé dans quelques unes de ses parties. Il me paraît impossible que par son application le superflu ne prenne pas souvent la place du nécessaire.

Je pense qu'il y aurait tout avantage à réduire les trois cours à deux, un cours élémentaire, un cours supérieur et, simultanément, à refondre les programmes. Le cours élémentaire nouveau constituerait un enseignement complet & sur les connaissances essentielles amènerait les Eèves au même degré d'avancement que le cours intermédiaire.

actuel ; mais ils y parviendraient plus facilement, plus vite & l'organisation du cours supérieur deviendrait possible dans d'autres Ecoles que celles à cinq classes. Il existe encore dans un autre ordre d'idées, une raison très sérieuse à l'appui de ce changement. Beaucoup de pères de famille croient avoir libéralement pourvu à l'éducation de leurs enfants lorsqu'ils leur auront fait franchir le cours élémentaire &, dans le système des trois cours, ils les arrêteront certainement à l'intermédiaire ; car, ne nous y trompons pas, le sentiment de la nécessité d'une bonne instruction primaire n'est pas encore entré dans les mœurs de la population parisienne.

Je m'empresse de reconnaître que l'excellente instruction générale adressée à Messieurs les Inspecteurs de l'enseignement primaire semble avoir prévu quelques unes des critiques que je me suis permises & j'ai cherché à y répondre d'avance ; mais son effet ne sera pas suffisamment efficace, parce que ceux-là mêmes des membres du corps enseignant qui se pénétreront le mieux de l'esprit de cette instruction ne resteront pas moins liés par la lettre des règlements & des programmes.

Recrutez avec soin le personnel chargé de la haute mission d'instruire la jeunesse ; mettez dans les mains de celle-ci des livres bien faits pour l'usage auquel ils sont destinés ; voilà, avec une bonne

57

organisation de l'enseignement, le moyen certain & rapide de propager partout les lumières d'une saine & féconde éducation. Nous n'avons pas à examiner ici le premier point; j'oserai cependant dire que l'entrée dans la carrière de l'enseignant ne me paraît pas entourée de garanties suffisantes. Elle est trop facile, tandis qu'il faut trop de temps pour franchir les premiers degrés de l'avancement, & qu'avant d'avoir pu atteindre une situation tolérable, les meilleurs sujets, hommes ou femmes, se sont rebuts & ont facilement trouvé une profession moins ingrate.

Quant aux livres, je n'hésite pas à dire que presque tous ceux en usage dans nos écoles sont défectueux ou mal appropriés à leur emploi. Aussi suis-je heureux de voir que la sollicitude de l'administration supérieure est éveillée sur cette importante question. J'ai l'espoir que, dût-on en mettre la composition au concours, l'enseignement primaire posséderait bientôt ses classiques; le choix judicieux de ces livres lui ferait sans doute adopter partout, & ce serait un nouveau service que Paris aurait rendu à la France.

